

## EXEMPLE D'ADRESSE AU PUBLIC

Nous, artistes et techniciens intermittents du spectacle, sommes en lutte. Depuis 10 ans, nous cherchons et proposons des solutions justes de réforme de notre système d'assurance chômage. Mais depuis 10 ans nous ne sommes pas écoutés malgré de nombreuses promesses. Quand tant de surdité et de mépris règnent et quand le dialogue social est évité, nous sommes obligés d'utiliser différents moyens d'actions : les manifestations, les actions « coup de poing », la prise de parole, auprès de spectateurs, que nous espérons pédagogique, ou la grève. Oui parfois, la mort dans l'âme, nous ne jouons pas. Les spectateurs nous demandent « mais pourquoi vous ne jouez pas ? ». Paradoxalement, le silence que nous faisons régner dans certains festivals permet de nous faire entendre, ainsi que l'impact économique qui en découle. Mais si nous en venons à ne pas faire ce qui nous tient tant à cœur, jouer, c'est d'abord parce que nous nous battons contre la casse des droits sociaux et contre la précarité généralisée. Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous. En Allemagne, en Grèce, en Espagne, en Italie, le processus européen de démantèlement de l'assurance chômage et de précarisation des salariés est déjà en place. En France, il se poursuit avec la dernière révision de la convention d'assurance-chômage, agréée le 26 juin par le gouvernement, et en application depuis le 1er juillet. Les annexes 8 et 10 concernant l'intermittence et l'annexe 4 concernant l'interim ont été sévèrement et volontairement mises à mal. Pourquoi ? Parce que la discontinuité de l'emploi est intrinsèque à nos activités et que le MEDEF ne souhaite pas faire de nos spécificités d'assurance chômage un modèle. Or la discontinuité de l'emploi est une réalité qui gagne tous les secteurs d'activité : 86% des embauches aujourd'hui se font en CDD.

Ne vous trompez pas, notre avenir à tous, voulu par le MEDEF est d'être obligés d'accepter n'importe quel petit boulot à n'importe quel prix, sans droits sociaux en échange de notre flexibilité. Cela vous concerne aussi. Et il ne s'agit pas d'un avenir lointain, souvenez-vous « le changement c'est maintenant ».

Une dernière chose, si nous intermittents du spectacle sommes obligés d'accepter n'importe quel boulot à n'importe quel prix, cela aura des conséquences sur l'offre culturelle. Pendant que nous exercerons un autre métier que le nôtre, nous ne créerons pas. Pendant que nous exercerons un autre métier que le nôtre, nous ne répèterons pas. Si nous n'avons pas le temps de créer et de répéter, la diversité de propositions de spectacles qui existe, ne pourra plus exister. Ce spectacle ne pourra plus exister.

Réfléchissez y, venez en discuter avec nous. Ne vous trompez pas.